



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E196686

VALABLE JUSQU'AU 26/09/2024

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/07/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 6 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2019B03747

Siret : 853 102 283 00019

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 9407969

Assurance Responsabilité Travaux :

ENTORIA GRAARCD01-007495

Assurance Responsabilité Civile :

ENTORIA GRAARCD01-007495

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : RX TRAVAUX

68 RUE JEAN RAMEAU
13012 MARSEILLE 12

Téléphone : 06 20 19 17 38

Portable : 06 20 19 17 38

Site Internet : www.rxtravaux.com

E-mail : rxtravaux@gmail.com

Responsabilité légale :

DEGANT LIONEL PRÉSIDENT / DEGANT LIONEL PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 3181 PROB | Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE | 27/09/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Fenêtres de toit | 27/09/2022 |
| <input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 27/09/2022 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur | 27/09/2022 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 27/09/2022 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus | 27/09/2022 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.